

Les parties 1, 2 et 3 de ce rapport n'appellent pas de commentaires de notre part ce soir. Nous y reviendrons lors du vote du budget quand les grandes orientations se traduiront par des affectations précises, chapitre par chapitre.

Sur la partie 4, les principales orientations budgétaires en 2021, nous avons plusieurs précisions à vous demander et plusieurs remarques à formuler.

- Il est question page 18 au chapitre « cadre de vie préservé... » d'actions eco-responsables à destination notamment du jeune public. Pouvez-vous nous en dire plus. Quelles actions, quels publics, quels montants ?
- Sur le projet d'extension de la vidéosurveillance sur la Haie Griselle (850.000 euros quand même), nous aimerions avoir des informations sur le résultat attendu et avoir communication de l'analyse d'impact qui a dû être ou sera réalisée conformément au RGPD concernant entre autres la protection de nos libertés et le risque de stigmatisation du quartier. A la place ou en plus de ce projet, nous proposons que vous envisagiez l'ilotage, y compris avec la police municipale et pas seulement dans la Haie Griselle, la circulation de policiers municipaux à vélo dans les quartiers comme c'était pourtant prévu à l'origine de la PM surtout pour la Haie Griselle pour répondre aux difficultés de circulation dans le quartier qu'exprime la police elle-même. Pourquoi pas la création d'une police intercommunale qui pourrait mutualiser des moyens importants entre Boissy et ses communes voisines (voir le projet de Marolles). Et enfin une vraie relance du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Une seule réunion plénière en 2019 ces dernières années, aucune réunion restreinte ni aucun groupe de travail. Aucune nouvelle non plus du conseil territorial de sécurité. Ce sont pourtant ces instances auxquelles sont associés les élus, de la majorité comme de l'opposition, qui doivent guider les choix de l'autorité territoriale en matière de sécurité.
- Une étude a été réalisée (nous ne connaissons pas ses conclusions) pour mettre en place des panneaux d'information et une signalétique des commerces. Une somme de 120 000 euros y sera consacrée. Est-ce que cette signalétique concernera seulement les zones de commerces sur l'axe gare RER rue de Paris marché de la ferme, ou d'autres secteurs de Boissy seront-ils concernés, pour quel type de signalétique, avec quelle concertation avec les représentants des entreprises ?

Dans la partie « Patrimoine communal »

- 203 000 euros seront consacrés à des travaux supplémentaires pour le nouveau gymnase. De quels travaux s'agit-il ?
- 48 000 euros pour la refonte du site internet. Cette refonte ne sera pas du luxe, il faut vraiment beaucoup chercher pour trouver, peut-être, le renseignement dont on a besoin sur le site, quand le renseignement est à jour. Quelle sera la nature de cette refonte, et qui aura la main sur le site pour sa maintenance et surtout sa mise à jour ?

Dans investissement pour le mandat

- Quels sont vos intentions précises dans les projets du futur centre administratif pour 5,3 M euros, du futur pôle Petite enfance pour 3,4 M euros (une de nos inquiétudes sur le pôle petite enfance est la création de logements supplémentaires dont nous estimons que la ville n'a pas besoin) et du futur Centre social pour 0,6 M euros ? Qui a fait ces évaluations ? Une personne n'avait-elle pas été embauchée pour étudier ces projets ? Qu'en est-il ?
- Aménagement des espaces extérieurs de la Charmerie (ANRU) pour 4 millions d'euros. C'est un projet qui date de presque 7 ans maintenant, le protocole de préfiguration signé le 2 juillet 2018 prévoyait une convention opérationnelle fin 2019 début 2020. Va-t-il vraiment se faire, et pour quels aménagements, discutés avec qui, pour quelle participation de la ville ?